

DD-R v0.2.1.1 — Clarifications épistémiques (sans modification du cadre formel)

Toutes les corrections sont rédactionnelles, explicitement non substantielles.

DD-R v0.2.1.1 — Clarifications épistémiques

Statut de la correction

Les ajouts ci-dessous :

- ne modifient aucune définition mathématique,
- ne modifient aucun paramètre,
- ne modifient aucune règle de détection,
- ne modifient aucune sortie,
- ne modifient pas le périmètre d'application.

Ils ont pour seul objet de verrouiller le statut épistémique du dispositif et de prévenir toute interprétation causale, normative ou évaluative.

1) Clarification du terme « détection » (ajout section 1 ou 9)

Texte à ajouter tel quel :

Clarification terminologique — Détection

Dans le cadre de DD-R, le terme « détection » désigne exclusivement la satisfaction conjointe d'un ensemble de conditions internes définies formellement par le dispositif.

Il ne constitue ni une reconnaissance d'un état réel de restauration fonctionnelle, ni une validation causale, ni une évaluation qualitative du système observé.

La détection au sens de DD-R est strictement opératoire et descriptive.

2) Clarification sur la référence pré-crise (ajout section 4 ou 13)

Texte à ajouter :

Référence pré-crise — Condition externe non validée

La période de référence pré-crise est définie ex ante et supposée correspondre à un régime relativement stationnaire et non transitoire.

Le dispositif DD-R ne fournit aucun mécanisme interne de validation de la qualité ou de la pertinence de cette référence.

Toute erreur dans le choix de la référence biaise l'ensemble des diagnostics produits, sans possibilité de compensation interne.

3) Clarification sur la non-détection (ajout section 9 ou 11)

Texte à ajouter :

Statut de la non-détection

L'absence de détection ((t^* = \varnothing)) constitue un résultat valide du dispositif.

Elle indique uniquement que la configuration logique définie par DD-R n'est pas satisfaite sur la période observée.

Elle ne constitue ni une preuve d'absence de restauration réelle, ni une évaluation négative du système observé.

4) Clarification sur la susceptibilité (ajout section 3.4 ou 13.6)

Texte à ajouter :

Signal de susceptibilité

Le signal exogène (U), lorsqu'il est utilisé, est défini ex ante et n'est ni validé ni interprété par le dispositif.

L'absence de signal, ou la faible qualité du signal fourni, ne peut en aucun cas invalider une non-détection produite par DD-R.

5) Statut final du dispositif (ajout section Conclusion)

Texte de clôture recommandé :

Statut épistémique

DD-R est un opérateur algorithmique descriptif, non prédictif, non normatif et non optimisable, destiné à identifier une configuration logique spécifique dans un cadre volontairement contraint.

Ses indéterminations sont constitutives et non accidentelles.

Verdict final

- ✓ DD-R reste entièrement valable pour l'application
 - ✓ Le dépôt OSF reste pleinement valide
 - ✓ Ces ajouts renforcent le cadre sans le modifier
 - ✓ Le dispositif est maintenant épistémiquement blindé
-

Si tu veux, prochain pas possible :

- intégrer ces ajouts directement dans le PDF final (je peux te fournir le texte prêt à coller, section par section),
- produire une note OSF optionnelle indiquant « clarifications sans changement de fond »,
- ou passer à la vérification croisée DD ↔ DD-R ↔ E pour clôture complète.